

Une transition énergétique ... vraiment ?

Présentation de Jean-François Blain

Analyste, secteur de l'énergie

Webinaire de la FTQ

24 avril 2024

Prendre la mesure des défis de la décarbonation

- **Au Québec, électricité vs énergies fossiles +/- 50/50**
- **Consommation annuelle d'électricité au Québec: 180 TWh – 196,8 TWh / an incluant pertes de T et D et consommation interne de HQ**
- **Produit des ventes d'électricité au Québec (2023): 13,5 G\$**
- **Remplacer l'usage des énergies fossiles au Québec: 125 à 150 TWh / an**
- **Coût marginal des approvisionnements additionnels en électricité:
10 ¢ /kWh = 100 M\$ / TWh ... 150 TWh = 15 G\$ en coûts additionnels /an**

Prendre la mesure des défis de la décarbonation

	Volumes en TWh	% des volumes	Coût unitaire	Coût total en M\$	% des coûts
2024					
Électricité patrimoniale	176,2	89,5	3,00	5 286	69,2
Approvisionnements post-patrimoniaux	20,6	10,5	11,44	2 356	30,8
Total	196,8	100,0	3,88	7 642	100,0
2050					
Électricité patrimoniale	178,9	51,6	4,37	7 818	24,2
Approvisionnements post-patrimoniaux	167,9	48,4	14,57	24 463	75,8
Total	346,8	100,0	9,31	32 281	100,0

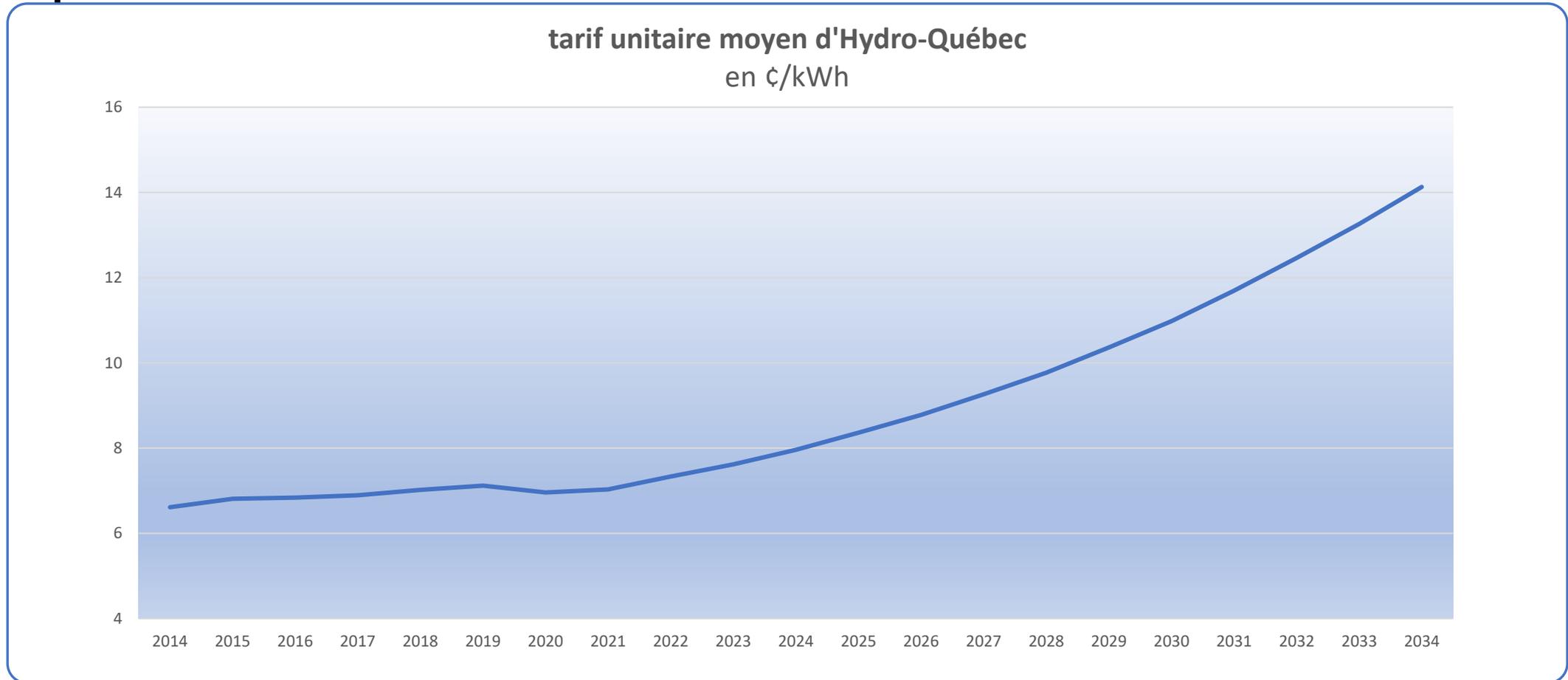
Prendre la mesure des défis de la décarbonation

Le plan d'action 2035 d'Hydro-Québec

- **L'ajout de 8 000 à 9 000 MW de puissance installée, correspondant à 45 TWh / an d'électricité additionnelle (F.U. de 57 %) + 15 TWh / an d'économies d'énergie additionnelles: total de 60 TWh**
- **d'ici 2035, des investissements de 90 à 110 G\$ d'Hydro-Québec dans des actifs de production, transport et distribution soit entre 7 et 9 G\$ par an en moyenne**
 - valeur des actifs d'Hydro-Québec en 2023: 92,7 G\$, dont 27,5 G\$ en capitaux propres
 - investissements des dernières années: entre 4,2 et 4,9 G\$
 - 5,8 G\$ prévu en 2024, en hausse de 20 % vs 2023
- **30 G\$ d'investissements « privés et publics » dans la filière éolienne à elle seule , pour une puissance installée additionnelle de 10 000 MW (actuellement, près de 4 000 MW)**
- **Impact tarifaire anticipé / amortissement des nouvelles immobilisations sur un horizon de 50 à 60 ans: entre 5,5 et 6,5 % par an**

Prendre la mesure des défis de la décarbonation

Impact tarifaire du Plan d'action 2035



Prendre la mesure des défis de la décarbonation

- Des ressources énergétiques limitées, de plus en plus sollicitées:
 - meilleure usage des ressources existantes (remise en disponibilité)
 - prioriser l'allocation des ressources (décarbonation de l'économie existante vs nouveaux investissements)
 - Des investissements collectifs colossaux:
 - assurer une diminution des dépenses en énergies fossiles au moins équivalente à l'augmentation des coûts dans le secteur électrique
 - nécessité d'une feuille de route: objectifs de réduction à échéances déterminées, mécanisme de suivis et de reddition de comptes, obligation de résultat
 - à défaut, risque financier majeur
 - Coût moyen vs coût marginal:
 - Compte tenu de l'écart considérable entre le coût moyen des approvisionnements existants (3,88 ¢/kWh) et le coût marginal des approvisionnements additionnels qui seront requis (10 ou 11 ¢/kWh),
- Dans quels cas, pour quel usage, pour quel client, existant vs futur, contributif ou pas à la décarbonation, pouvons- nous, devons-nous continuer de vendre notre électricité au coût moyen (avec socialisation du coût incrémental) ou plutôt la faire payer au coût marginal de la nouvelle production ?**
- Une répartition inégale des coûts évités:
 - remplacement de l'énergie, mais aussi des équipements et des procédés

Prendre la mesure des défis de la décarbonation

- **5 M de véhicules personnels parcourant 15 000 km / an
@ 9L / 100 km, soit 1 350 L / véhicule / an @ 1,75 \$ / L
= 2 362,50 \$ / véhicule / an
pour un total de 6 750 ML d'essence et un coût total de 11 812 M\$ / an**
- **5 M de véhicules personnels parcourant 15 000 km / an
@ 21 kWh / 100 km, soit 3 150 kWh / an @ 8,5 ¢/kWh
= 267,75 \$ / véhicule / an
pour un total de 15,75 TWh d'électricité et un coût total de 1 339 M\$ / an**

Enjeux: capacité financière, bénéficiaires potentiels, contributeurs

Limites de la régulation économique

- **La grande valeur de l'héritage réglementaire**

établissement des prix sur la base du coût de service

- **Principe de causalité des coûts**

réinternaliser les coûts environnements et sociaux dans le prix des énergies fossiles

- **Limites socio-économiques**

barrières économiques, sociales, culturelles

(répartition inégale de la capacité, des coûts et des bénéfices)

Les préférences du gouvernement caquiste

- **Attribuer dans la hâte de l'électricité destinée à des investissements industriels:**
2 500 MW @ 5 ¢/kWh qui nous coûteront 10 ¢/kWh et plus
18,6 TWh de consommation additionnelle / an (F.U. de 85 %)
21,5 G\$ en surcoût tarifaire sur 20 ans
- **Prendre prétexte de la décarbonation pour accélérer la privatisation** de l'usage et de l'occupation du territoire aux fins de la production et du commerce de l'électricité:
 - augmentation de la production et de l'autoproduction privées
 - possibilité d'ouverture à la vente directe
 - mobilisation de capitaux privés au soutien de partenariats

Les implications du projet de loi de la CAQ

- **Accès aux ressources**

Appropriation des ressources et des bénéfices financiers au profit d'investisseurs privés

Exportation des bénéfices (risques d'évasion fiscale)

Augmentation de l'occupation et de l'usage privés du domaine de l'État

Pérennité et partage des infrastructures, planification intégrée

- **Conséquences sociales**

Absence d'un processus de planification intégrée visant la prise en compte des considérations environnementales, sociales, économiques = aliénation de l'acceptabilité sociale

Transfert des conflits de valeurs dans les communautés locales – régions

Arbitrages en fonction d'intérêts particuliers plutôt qu'en fonction de l'intérêt collectif

- **Déresponsabilisation des grands industriels** (arbitrages commerciaux)

Implications de la vente directe sur la contribution au financement des infrastructures

Prendre la mesure de la réalité socio-économique

- **La situation démographique**
- **La disponibilité de la main-d'œuvre**
- **Notre capacité à fournir les services essentiels**
- **Notre capacité à entretenir les infrastructures existantes**
- **L'enjeu de l'accès au logement et de l'état du parc immobilier**

Défendre nos acquis collectifs

- **L'héritage de la nationalisation**

 - Un puissant levier de contrôle public du développement du secteur énergétique

 - Des institutions et des processus démocratiques:

 - Régie de l'énergie, BAPE, Convention de la Baie-James, commissions parlementaires

- **Mobiliser en opposition à la privatisation du secteur électrique**

 - Exiger un véritable débat public

 - La nécessité d'une feuille de route (décarbonation)

 - Revoir les critères d'allocation de l'électricité (coût moyen vs coût marginal)

 - Prioriser la décarbonation des activités économiques existantes – les plus utiles socialement